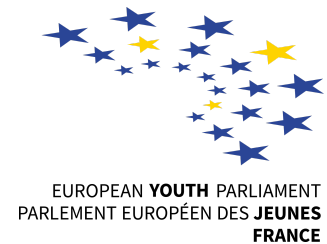




Livret de Résolution

Session Franco-Allemande
Parlement Européen des Jeunes - France
& Comité Nord Est
Strasbourg
2 – 5 mars 2019





Motion pour une résolution par la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie I (ITRE I)

L'OCDE estime qu'en 2020, l'Europe va générer 45% de déchets de plus qu'en 1995. Par ailleurs, l'UE s'est également engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% dans le même délai. Ceci étant dit, les programmes de valorisation énergétique des déchets se veulent des alternatives aux énergies fossiles de plus en plus attrayantes. Comment l'UE et les États Membres peuvent-ils optimiser la valorisation énergétique des déchets?

Proposée par :

Jade CAMPAGNE (FR), Joanne ETCHANCHU (FR), Romane GIMENEZ-BAUDE (FR), Ikram J MEL (FR), Pauline PUJOL (FR), Audrey CALOZ (Chairperson, CH)

Le Parlement Européen des jeunes,

- A. Alarmé par la grande quantité de déchets produits en Europe dû à la surconsommation, au surplus d'emballages et à une valorisation et réutilisation insuffisante des déchets,
- B. Vivement concerné par les 500 000 tonnes de déchets générées chaque jour en Europe,
- C. Préoccupé par l'importante surface dédiée aux déchets et aux décharges, ainsi que leur impact écologique sur l'écosystème,
- D. Prenant en considération l'épuisement des énergies fossiles dans un futur proche,
- E. Remarquant avec regret le manque de sensibilisation et d'information concernant l'écologie et la gestion des déchets au sein de la société,
- F. Étant profondément alarmé par la dépendance économique de certains pays sur les énergies fossiles,
- G. Croyant qu'une coopération entre les États européens est difficile à atteindre,
- H. Conscient du manque d'usine de valorisation énergétique et de traitement des déchets,



- I. Attirant l'attention sur le coût élevé du transport des déchets,
 - J. Tenant compte de l'important coût initial de la valorisation énergétique des déchets ;
-
1. Appelle le Conseil de l'Union européenne à limiter le surplus d'emballages non-biodégradables en développant l'économie circulaire,¹ les magasins zéro déchet et les emballages biodégradables et réutilisables ;
 2. Fait appel aux États européens pour faciliter et populariser le tri sélectif en :
 - a. mettant à disposition plus de poubelles de tri,
 - b. sensibilisant la population à travers les médias et l'éducation ;
 3. Incite l'industrie agro-alimentaire à développer des systèmes de distribution de denrées alimentaires invendues et hors-normes;
 4. Encourage les États européens à créer des bibliothèques d'objets ;²
 5. Suggère à l'Espace européen de la Recherche³ de :
 - a. porter des recherches sur l'impact écologique de la valorisation énergétique des déchets,
 - b. rendre publics ses rapports ;
 6. Recommande au Conseil de l'Union Européenne de subventionner les entreprises de valorisation énergétique des déchets émergentes ;

¹ L'[économie circulaire](#) désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

² Les **bibliothèques d'objets** sont des magasins dans lesquels des objets peuvent être empruntés.

³ L'[Espace européen de la Recherche](#) vise à mettre en place une politique européenne de la recherche, cohérente, concertée, fondée sur l'excellence scientifique, la compétitivité, l'innovation et la coopération.



7. Invite les États européens à :
 - a. réaffecter les usines de valorisation énergétique des déchets existantes non-utilisées,
 - b. créer de nouvelles usines à proximité des décharges et des centres de tri si les usines existantes ne sont pas affectables ;

8. Propose au Service européen pour l'Action Extérieure⁴ de créer une organisation européenne ayant pour but de :
 - a. unifier les réglementations au sein de l'Europe,
 - b. permettre aux États européens de partager leur connaissance sur la gestion des déchets,
 - c. mettre en place un fond commun.

⁴ le [Service européen pour l'Action Extérieure](#) gère les relations diplomatiques de l'UE avec les pays non membres et mène la politique étrangère et de sécurité de l'Union.



Motion pour une résolution par la commission sur les affaires juridiques (CULT) I

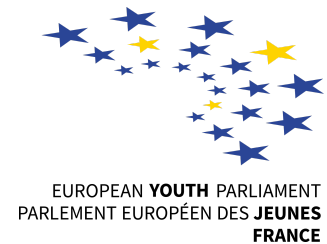
En juin 2019, la France projette d'introduire un nouveau service national consistant en une phase obligatoire axée sur la culture civique suivie d'une phase volontaire de service militaire ou de bénévolat. Au vu de ces efforts, quelles mesures les États Membres peuvent-ils prendre pour favoriser la responsabilité civique et la citoyenneté active?

Proposée par :

Théophane GAUTHIER (FR), Gianni GIANNOTTA (IT), Mariyame NDIEGUENE (FR), Simon OHME (DE), Philip HOLZMANN (DE), Benedikt PUTZ (DE), Friederike SCHMID (DE), Saviël TER HART (Chairperson, NL)

Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Au vu de l'importance de la liberté individuelle,
- B. Considérant la persistance ou la réintroduction d'un service civile ou national obligatoire dans certains États Membres,
- C. Reconnaisant les divers niveaux de citoyenneté active entre les États membres,
- D. Ayant examiné des études mettant en avant une relation proportionnelle entre le revenu et le niveau d'engagement civique,
- E. Notant avec regret le désintérêt de nombreux jeunes pour la politique,
- F. Alarmé par le manque de représentation des jeunes dans les assemblées législatives de l'UE et des États Membres,
- G. Préoccupé par l'importance de la participation à la politique locale en tant que partie intégrante de la citoyenneté active,
- H. Tenant compte de la controverse provoquée par l'introduction de nouvelles obligations civiques, telles que la conscription ou le vote obligatoire,



- I. Soulignant le manque d'intérêt des jeunes à poursuivre une carrière dans les services militaires et sociaux,
- J. Prenant en compte le manque de sensibilisation aux responsabilités civiques parmi les citoyens de l'UE;
 1. Invite les États membres ayant mis en place un service civil obligatoire à reconnaître le Service Volontaire Européen comme un accomplissement dudit service civil;
 2. Demande à la Commission européenne d'augmenter les financements accordés par l'intermédiaire de l'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) ⁵ à des programmes existants, tels que le Service Volontaire Européen et Erasmus +;
 3. Suggère à l'EACEA de réorienter le financement Erasmus + vers les échanges d'étudiants pour les personnes à faibles revenus dans l'ensemble de l'UE;
 4. Invite la Commission européenne à charger Eurostat⁶ de mener plus de nouvelles études sur l'impact des mesures récemment adoptées pour renforcer les responsabilités civiques;
 5. Demande à la Commission européenne de soutenir les ONG et les programmes favorisant la participation et la compréhension politiques, tels que "Understanding Europe"⁷;
 6. Propose aux États membres de faire la distinction entre les votes nuls⁸ et les votes blancs lors de la publication des résultats des élections nationales et européennes;

⁵ L'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA) est une agence de l'Union européenne qui gère une partie des programmes de l'Union dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'audiovisuel.

⁶ Eurostat est une direction générale de la Commission Européenne qui fournit des informations statistiques aux institutions de l'UE et encourage l'harmonisation des méthodes statistiques dans ses États membres.

⁷ Understanding Europe est un programme éducatif sur l'Union européenne de la Fondation Young Schwarzkopf Young Europe, qui a pour objectif de responsabiliser les jeunes du monde entier.

⁸ Les votes nuls sont des bulletins de vote annulés, y compris les votes blancs.



7. Appelle l'Observatoire Européen Audiovisuel⁹ à lancer une campagne sur les réseaux sociaux afin d'informer la population sur les institutions Européennes et l'importance de la citoyenneté active;
8. Encourage en outre la création de conseils municipaux de la jeunesse;
9. Incite les États membres à investir davantage dans l'apprentissage des forces armées et des services sociaux afin de les rendre plus attrayants;
10. Encourage les États membres à soutenir l'introduction d'associations et de conseils d'élèves dans les écoles secondaires;
11. Suggère aux États membres d'inclure des cours élémentaires de politique dans leur programme général;
12. Encourage fortement les États membres à mettre en œuvre des activités curriculaires obligatoires consacrées à la réalisation des responsabilités civiques.

⁹ L'Observatoire européen de l'audiovisuel est une organisation internationale du Conseil de l'Europe proposant des informations statistiques et analytiques dans les domaines suivants: film, télévision, vidéo / DVD, nouveaux services de médias audiovisuels et politiques publiques dans le domaine du film et de la télévision.



Motion pour une résolution par la commission aux Affaires Constitutionnelles - (AFCO)

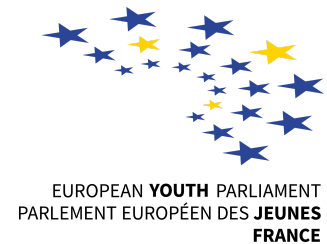
Le taux de participation aux élections du Parlement européen de 2014 a atteint un niveau extrêmement bas, en particulier parmi les jeunes. Compte tenu des prochaines élections parlementaires en mai, comment l'UE peut-elle renforcer l'intérêt et la participation politiques au sein des jeunes électeurs?

Proposée par :

Blanca BREER (DE), Anes HASANBEGOVIC (BA), Felix KÄLSSMYR (SE), Anna SCHWABE (DE), Constanze SENDLER (DE), Lorenzo SPERLICH (DE), Tim ZIMMERMANN (DE), Bente PRESSE (Chairperson, DE)

Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Alarmé par le fait que le taux de participation électorale varie considérablement d'un État membre de l'UE à l'autre et est particulièrement faible dans les nouveaux États membres,
- B. Reconnaissant que les jeunes représentent une proportion de plus en plus faible de l'électorat en raison de l'évolution des structures d'âge,
- C. Tout à fait conscient que les programmes électoraux ne tiennent souvent pas compte des jeunes,
- D. Réalisant que les jeunes électeurs attribuent rarement leurs situations de vie quotidienne aux décisions prises par l'Union européenne,
- E. Reconnaissant que les jeunes ne peuvent s'identifier aux candidats aux élections en raison de leur manque de diversité, par exemple en termes de sexe et d'âge,



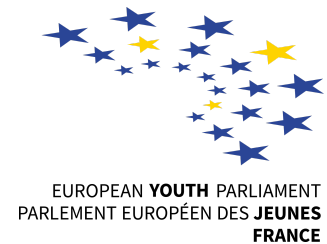
- F. Prenant en considération que les programmes de participation politique des jeunes, tels que le "Dialogue structuré"¹⁰, ne sont pas suffisamment connus des jeunes en raison d'une sensibilisation insuffisante,
- G. Félicitant le Parlement européen pour le lancement de "Citizens' App"¹¹,
- H. Étant tout à fait au courant du fait que le manque de connaissance des institutions et des structures de l'UE parmi les jeunes électeurs contribue à une faible participation,
- I. Profondément alarmé par la difficulté du vote en raison des limites temporelles et géographiques qui réduit la participation électorale,
- J. Sachant que qu'en raison de l'attention insuffisante des médias, les politiciens de l'UE ne sont pas suffisamment perçus,
- K. Remarquant avec regret que seul un tiers des jeunes Européens ont confiance dans les institutions de l'Union européenne¹²,
- L. Alarmé par une étude de la Friedrich-Ebert-Stiftung¹³, selon laquelle environ deux tiers des jeunes Européens ne sont pas informés des prochaines élections au Parlement européen ;
1. Appelle la Commission Européenne à apporter un soutien financier aux voyages scolaires vers les institutions européennes et sur les sites culturels, en particulier pour les écoles des régions structurellement faibles ;
 2. Invite les États membres à rendre possibles le vote par correspondance, les élections à l'ambassade et les élections primaires deux semaines avant la date des élections, à l'instar des pays scandinaves ;

¹⁰ Le **Dialogue Structuré** est un forum de discussion entre les jeunes et les responsables politiques nationaux et européens.

¹¹ L'application "Citizens' App", adaptée à la situation de vie de l'utilisateur, informe comment l'Union européenne influence et améliore sa vie quotidienne.

¹² Le Tagesspiegel : *Zustimmung junger Menschen zur EU wächst* (03.05.2018).

¹³ La Friedrich-Ebert-Stiftung est une fondation affiliée au Parti social-démocrate allemand (SPD) et promeut l'éducation politique et sociale.



3. Fait confiance au Conseil de l'Union européenne pour étudier et analyser plus en profondeur les stratégies relatives aux systèmes de vote électronique¹⁴ afin d'identifier les avantages et les risques éventuels ;
4. Demande aux États membres d'encourager les partis à recruter des représentants ciblés de groupes sous-représentés afin de renouveler leur structure d'adhésion ;
5. Incite la Commission européenne à fournir une liste en ligne concise de tous les projets et programmes développant la participation active des jeunes ;
6. Recommande au Parlement européen de mieux faire connaître l'annexe citoyenne ;
7. Invite les États membres à intégrer le thème l'Union Européenne le plus tôt et le plus concrètement possible dans les programmes scolaires ;
8. Demande aux délégués du Parlement européen :
 - a. d'être plus présents dans les écoles et les centres pour la jeunesse dans leur circonscriptions,
 - b. s'impliquer davantage sur les réseaux sociaux ;
9. Encourage les partis en lice à orienter leurs programmes électoraux vers la jeunesse et l'avenir;
10. Incite le Parlement européen à reprendre les discussions sur les listes électorales transnationales¹⁵;
11. Recommande que la Commission européenne coopère avec les jeunes en leur offrant une large couverture médiatique afin de les sensibiliser à des programmes tels que le Dialogue Structuré.

¹⁴ Le E-Voting fait référence au vote électronique lors des élections. En Estonie, les électeurs peuvent voter en ligne depuis 2005, mais c'est toujours le seul pays où le vote électronique est utilisé.

¹⁵ Les élections au Parlement Européen se composent actuellement de 28 élections partielles. Les listes transnationales doivent étendre ces élections partielles à une circonscription pan-européenne.



Motion pour une résolution par la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL)

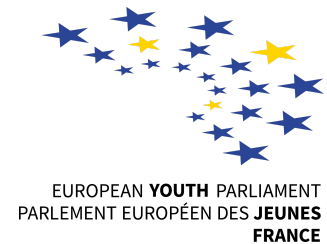
Le chômage des jeunes s'aggravant, le besoin de formation professionnelle et de stages se fait de plus en plus sentir afin d'assurer une transition sans heurts des jeunes vers le marché du travail. Quelles politiques les États membres peuvent-ils adopter pour améliorer la situation des jeunes citoyens économiquement actifs ?

Proposée par :

Verona BÄHR (DE), Dina DAVAR (BE), Inessa DOBLER (DE), Maïlys DOVEAU (DE), Patrick HÖVELS (DE), Chiara LUPI (IT), Elen MIKAELIAN (AM), Milena MIKAELIAN (AM), Oscar SARAZIN (FR), Pello BORDEGARAY (Chairperson, ES)

Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Observant que le taux de chômage des jeunes le plus élevé de l'UE se situe parmi les personnes n'ayant eu qu'un enseignement primaire ou moins,
- B. Alarmé par le fait que l'éducation n'est pas adaptée aux besoins du marché du travail, ce qui entraîne:
 - i) l'incertitude pour les jeunes de trouver du travail après l'obtention de leur diplôme,
 - ii) l'incapacité des employeurs à trouver des jeunes possédant les compétences requises,
- C. Profondément troublé par le fait que des formes de travail temporaires telles que les stages, les emplois saisonniers et les contrats à court terme ont conduit à la précarité des jeunes sur le marché du travail,
- D. Regrettant profondément les normes de travail insatisfaisantes de certains stages, ce qui empêche les stagiaires d'acquérir une expérience professionnelle adéquate,
- E. Considérant la tendance des employeurs à éviter d'embaucher des jeunes en raisons de :
 - i) la conviction que les jeunes ne sont pas des candidats stables dans la mesure où ils pourraient changer d'emploi au court terme,
 - ii) l'approche innovante du travail des jeunes, qui peut ne pas être en accord avec les stratégies de travail de certaines entreprises,
- F. Notant avec regret les taux de chômage élevés auxquels sont confrontés les jeunes qui se préparent à des carrières très recherchées,



- G. Pleinement alarmé par le manque d'innovation de nombreuses entreprises qui n'embauchent pas de jeunes,
- H. Notant avec une profonde inquiétude que l'aide au revenu fournie par la plupart des États membres de l'UE aux jeunes chômeurs les rend économiquement dépendants de leurs gouvernements,
- I. Ayant considéré que l'augmentation du taux de chômage des jeunes se traduit par une augmentation des dépenses publiques,
- J. Alarmé en outre par le fait que le chômage des jeunes peut entraîner l'exclusion sociale, la criminalité chez les jeunes, la toxicomanie et des problèmes de santé mentale,
- K. Estimant que le chômage des jeunes s'inscrit dans un modèle de reproduction sociale¹⁶ qui conduit à des inégalités sociales persistantes ;
1. Suggère aux gouvernements nationaux de coopérer avec les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises privées dans la conception des programmes scolaires ;
 2. Invite les États membres à intégrer la formation à la demande d'emploi dans les programmes scolaires nationaux ;
 3. Demande aux bureaux d'orientation des universités de l'UE d'offrir des cours au niveau de l'enseignement secondaire supérieur afin d'informer les futurs étudiants sur les exigences actuelles du marché du travail ;
 4. Demande la création d'une plate-forme en ligne à l'échelle européenne visant à:
 - a) informer les jeunes sur les parcours professionnels actuellement demandés sur le marché du travail,
 - b) l'orientation vers d'éventuels parcours de formation pertinents ;

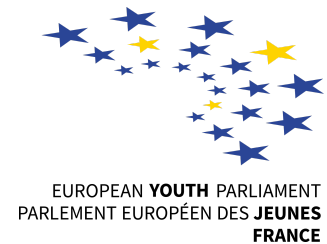
¹⁶ Reproduction sociale fait référence aux structures et activités qui transmettent l'inégalité sociale d'une génération à une autre. Il y a quatre types de capitaux qui contribuent à la reproduction sociale en société : financiers, culturel, humain et social.



5. Demande aux États membres de veiller à ce que des bourses d'études supérieures soient accessibles aux étudiants issus de familles à faible revenu ;
6. Recommande aux États membres de créer une organisation nationale chargée de faciliter les contacts entre employeurs et jeunes, dans le but de:
 - a) aider les jeunes à trouver un emploi convenable ;
 - b) aider les employeurs à trouver des employés possédant les compétences requises ;
7. Invite les États membres à encourager les entreprises privées à rendre leurs critères de recrutement plus transparents pour les candidats ;
8. Propose l'extension du programme allemand *Duales Studium*¹⁷ au niveau de l'UE, qui permet aux étudiants d'étudier et de travailler en même temps ;
9. Demande instamment la création d'une agence à l'échelle européenne, à l'instar de l'agence allemande pour l'emploi *Bundesagentur für Arbeit*,¹⁸ qui consiste à :
 - a) aider les jeunes à trouver un emploi par le biais d'ateliers éducatifs ;
 - b) réduire l'aide au revenu des jeunes s'ils ne justifient pas qu'ils sont activement à la recherche d'un emploi ;
10. Exhorte les universités de l'UE à ne valider que les stages qui répondent à un ensemble de critères prédéfinis en matière de conditions de travail et de rémunération ;
11. Encourage les entreprises privées à mettre en place un "*buddy system*", qui consisterait à jumeler des employés plus âgés et expérimentés avec de jeunes employés par binômes ;
12. Invite les gouvernements nationaux à accorder une récompense financière aux entreprises privées qui embauchent des jeunes pour une période d'au moins deux ans.

¹⁷ **Duales Studium** est une manière d'entreprendre une carrière universitaire qui inclut des enseignements pratiques en entreprises. Il se distingue des programmes d'études classiques par son approche pratique qui varie selon l'Université et le niveau.

¹⁸ **Bundesagentur für Arbeit**. Il s'agit d'une agence fédérale allemande dans le domaine de compétence du ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales. Le Bundesagentur für Arbeit gère des agences pour l'emploi dans toute l'Allemagne et gère les allocations de chômage.



Motion pour une résolution par la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE)

L'éducation non formelle aussi bien que formelle a un impact significatif sur le développement des jeunes. Dans cette optique comment les institutions éducatives et culturelles peuvent-elles promouvoir le multiculturalisme en Europe tout en combattant les sentiments anti-migration xénophobes et islamophobes ?

Proposée par :

Natascha BÄHR (DE), Simona BARLETTA (IT), Valentine CRIQUI (FR), Fritz FEHLERT (DE), Dea FETIU (XK), Maïssa HABCHI (FR), Anaïs LORENZ (DE), Alexander SALLNÄS (SE), Kirsten YOUNG (DE), Defne GÜZEY (Chairperson, TR)

Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Soulignant avec regret que le programme scolaire national manque souvent de valeurs multiculturelles,
- B. Préoccupé par le manque de conscience des citoyens européens sur les causes de la migration, amenant à un manque d'empathie envers les personnes issues de diverses ethnies et religions,
- C. Notant avec regret que les individus de différentes origines ethniques et religions sont souvent stéréotypés, amenant à la discrimination et aux agressions,
- D. Préoccupé par la peur de la perte de l'identité culturelle vécue par des citoyens européens natifs et d'origines ethniques, ainsi que par les migrants,
- E. Convaincu que les échanges interculturels facilitent une intégration efficace,
- F. Préoccupé par la montée d'opinions politiques extrêmes concernant l'immigration et le multiculturalisme, mettant en péril l'unité de l'Union Européenne,



- G. Convaincu que les immigrants peuvent contribuer durablement à l'économie et à la culture européenne,
- H. Considérant que les mesures contre la xénophobie peuvent aggraver les tensions entre les Etats membres ;
1. Demande aux Etats membres d'encourager la diversité culturelle dans les jardins d'enfants en incluant des enfants d'ethnicités différentes dans le même environnement ;
 2. Espère que les Etats membres incorporent la multiculturalité dans l'éducation formelle en :
 - a. organisant des événements qui incluent des éléments traditionnels tels que des recettes, des costumes et de la musique,
 - b. introduisant des cours d'éducation civique dans le programme scolaire national ;
 3. Invite les Etats membres à changer le programme scolaire national afin de :
 - a. stimuler le développement de l'esprit critique et les aptitudes à débattre,
 - b. assurer la sensibilisation et la compréhension des événements géopolitiques, crises et polémiques actuels ;
 4. Sollicite les Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) pertinentes à établir des ateliers dans les écoles et lieux de travail au sein de l'UE, dans le but de :
 - a. enseigner l'importance de l'intégration et de la multiculturalité ainsi que les raisons derrière l'immigration,
 - b. souligner le rôle crucial des immigrants dans l'économie des Etats Membres ;
 5. Dirige l'inclusion des crimes à caractère raciaux ciblant les citoyens européens d'origine étrangère ainsi que les premières générations de migrants, requérants d'asile et réfugiés dans des rapports annuels tels que les Shadow Reports du Réseau Européen Contre le Racisme (ENAR)¹⁹ ;

¹⁹ Les [Shadow Reports de l'ENAR](#) sont une compilation d'informations et données collectées par les organisations membres. Ils sont relâchés annuellement pour compléter les manques de données officielles et académiques, pour offrir une alternative à ces données et pour offrir la perspective d'une ONG sur les perspectives des réalités du racisme au sein de l'UE.



6. Appelle la Commission européenne à établir une plateforme pour faciliter le dialogue interculturel au sein de l'UE en invitant des immigrants à prendre part aux conférences établissements scolaires ;
7. Encourage la Commission européenne a créer des programmes d'échanges interculturels visant les étudiants et adultes dans des domaines tels que la politique, les arts, le sport et la cuisine ;
8. Suggère aux Etats membres de mettre en place des événements interculturels à une échelle régionale afin de:
 - a. enseigner la culture du pays hôte,
 - b. promouvoir l'échange mutuel du coutumes ;
9. Propose à la Commission européenne de former un groupe de travail dont la tâche est de :
 - a. identifier les effets positifs des mesures contre la xénophobie ainsi que les corrélations possibles entre leur implémentation et les tensions publiques ou internationales,
 - b. établir des lignes directrices concernant le succès des mesures futures en se basant sur leurs conclusions.



Motion pour une résolution de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (CULT) II

Espèces linguistiques en voie d'extinction : Certaines des 60 langues régionales et minoritaires de l'UE sont actuellement menacées de disparition. Ayant à l'esprit l'importance du multilinguisme en Europe comment les Etats européens peuvent-ils défendre leur riche héritage linguistique ?

Proposée par :

Marlene FRITZ (DE), Lessika LANDAO (FR), Yuliia Potapenko (UA), Diana SAMBUKINA (RO), Helene SHAKOURI NIGJEH (DE), Matthieu SPINOSI (FR), Zep VAN DE VISSE (NL), Nikos KALANTZIS (Chairperson, GR)

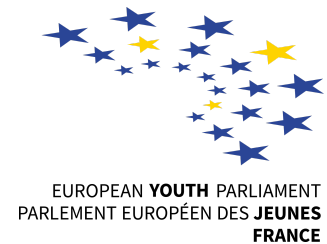
Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Reconnaissant qu'il existe 60 langues régionales et minoritaires (RML)²⁰ dans l'Union Européenne en plus des 24 langues officielles,
- B. Rappelant que sur les 60 RML européennes désignées comme telles dans l'atlas des langues menacées²¹ de l'UNESCO, toutes ne sont pas officiellement reconnues,
- C. Observant que les 60 LML sont parlées par 40 à 50 millions de personnes,
- D. Regrette profondément que seuls 18 États Membres aient signé et ratifié la Charte européenne²² des langues régionales ou minoritaires,
- E. Considérant que de nombreuses RML européennes ne sont pas officiellement reconnues dans certains pays sous la suprématie d'autres langues, comme le cornique en Angleterre,

²⁰ Selon la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, les langues régionales et minoritaires sont des langues plus faibles - et parfois menacées - parlées traditionnellement dans l'environnement d'un État et différentes des langues officiellement reconnues de cet État.

²¹ The atlas of endangered languages was designed by UNESCO and contains languages which, due to their vitality, are considered endangered, clearly endangered, severely endangered, threatened with extinction or extinct.

²² La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a été signée par le Conseil de l'Europe le 5 novembre 1992 et nécessite la ratification et la signature de certains États membres.



- F. Souligne que les langues servent de véhicule culturel et que l'Union européenne, aux termes du traité de Lisbonne et du traité de Maastricht, s'est engagée à préserver la diversité culturelle et linguistique en tant que patrimoine culturel de l'Union,
- G. Troublé par le manque de sensibilisation aux LMR menacées à l'intérieur ou à l'extérieur d'un État membre,
- H. Etant au courant qu'en raison du manque de prestige des RML, il existe un écart entre les minorités parlant RML et le reste de la population,
- I. Regrette profondément le manque de matériel d'apprentissage, de possibilités d'éducation et d'institutions pour préserver les langues régionales et minoritaires européennes,
- J. Ayant considéré que le sentiment de danger des gouvernements nationaux entrave la promotion des RML,
- K. Réalisant que certaines RML, telles que le Romani, ne possèdent pas de langue écrite ni de grammaire fixe,
- L. Remarquant avec regret que le manque d'acceptation sociale des minorités linguistiques s'exprime à travers préjugés et stigmatisation;
1. Invite tous les États membres restants à signer et à ratifier la charte européenne des RML;
 2. Encourage les États membres à promouvoir et améliorer la promotion des RML dans tous les domaines de l'éducation;
 3. Appelle les organisations non gouvernementales (ONG) telles que le réseau européen pour l'égalité des langues²³, le réseau pour la promotion de la diversité linguistique²⁴ et la plateforme de la société civile sur le multilinguisme²⁵ à organiser des manifestations culturelles telles que

²³Le réseau Européen pour l'égalité des Langues est une organisation non gouvernementale française qui a pris des initiatives pour la protection et la diffusion des RML.

²⁴ Le réseau pour la promotion de la diversité linguistique est un réseau de scientifiques et d'experts en charge de la politique linguistique européenne.

²⁵ La Plateforme de la Société Civile sur le Multilinguisme est une organisation de la société civile européenne qui promeut les pratiques et la recherche sur le multilinguisme et les compétences multilingues en Europe et au-delà.



des conférences, des séminaires et des pièces de théâtre bénéficiant du soutien financier d'Erasmus +;

4. Invite la coopération des États membres avec le service communautaire d'information sur la recherche et le développement (CORDIS)²⁶ dans le but de:
 - a) fournir du matériel pédagogique tel que livres, vidéos ou cours en ligne;
 - b) documenter la grammaire et l'histoire des RML à l'aide de dictionnaires parlants²⁷;
5. Fait appel aux États membres à soutenir les médias opérant dans les RML, à l'instar de l'Irlande;
6. Souligne la nécessité de rétablir le poste autonome de Commissaire au Multilinguisme;
7. Encourage les États membres à suivre l'exemple du Luxembourg en mettant en place des instituts de langue nationaux dispensant des cours de RML et délivrant des certificats.

²⁶ Le service d'information sur la Recherche Communautaire et le Développement (CORDIS) a pour mission de mettre les résultats de la recherche à la disposition des professionnels d'une discipline afin de promouvoir la science ouverte, de créer des produits et services innovants et de stimuler la croissance en Europe.

²⁷ Les dictionnaires parlés est un outil en ligne interactif qui préserve numériquement les mots et les expressions pour promouvoir les langues en danger.



Motion pour une résolution par la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie II (ITRE II)

Le réchauffement climatique appelle à une plus grande efficacité énergétique et ainsi au développement de sources d'énergie renouvelables et à faibles émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, la recherche et la production d'énergies vertes demande des investissements initiaux plus importants que pour les énergies fossiles. Afin d'atteindre les objectifs fixés par le Cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030, comment l'UE peut-elle garantir la compétitivité des énergies renouvelables sur son marché?

Proposée :

Stefania BIANCO (IT), Anna DALMASSO (IT), Samira HANNOU (FR), Valentin LECCIA (FR), Antoine LENGES (FR), Lisa MARIN (FR), Myriam BADRI (Chairperson, FR)

Le Parlement Européen des jeunes,

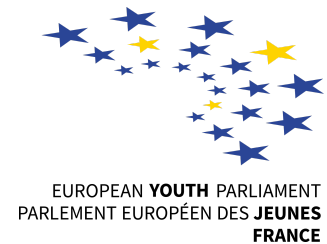
- A. Remarquant avec plaisir que la transition énergétique promet de nombreux avantages, tels qu'une réduction des gaz à effet de serre et de ce fait de la pollution, une réduction de la facture énergétique nationale à long terme, la création d'emplois et l'autosuffisance énergétique,
- B. Ayant considéré la précarité énergétique qui touche de nombreux ménages au sein de l'UE,
- C. Réalisant que la transition énergétique coûte cinq fois moins cher que si elle n'est pas réalisée,
- D. Observant une différence importante dans les investissements nécessaires à la transition énergétique entre différents États membres ,
- E. Tout à fait conscient que certains objectifs annoncés par le Paquet 2020²⁸ ne sont pas respectés par certains membres de l'UE, tels que la réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'UE ou encore l'amélioration de l'efficacité énergétique de 20%,

²⁸ Le [Paquet 2020](#) est un ensemble d'actes législatifs contraignants devant permettre à l'UE d'atteindre ses objectifs en matière d'énergie de lutte contre le changement climatique.



- F. Déclarant que les différences géopolitiques qui subsistent entre les États membres induisent des disparités énergétiques,
- G. Guidé par les différentes manifestations citoyennes telles que l'appel à la grève de Greta Thunberg qui ont sensibilisé les consciences sur la cause écologique,
- H. Se souvenant que les énergies renouvelables sont sujettes à des intermittences ;
1. Fait appel à la Commission européenne pour mettre en place un fond d'investissement communautaire pour la recherche et le développement des méthodes de production des énergies renouvelables ;
 2. Encourage la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne à allouer une part plus importante du budget de l'UE au développement des énergies renouvelables au sein des États membres aux Produits Intérieur Brut (PIB) les plus faibles ;
 3. Demande aux États membres de l'UE de démocratiser les énergies renouvelables en favorisant l'exonération fiscale des ménages qui contribuent à la transition énergétique ;
 4. Soutient chaque État membre à instaurer une primauté des énergies renouvelables sur les énergies fossiles d'ici 2025 sous peine de sanction financière qui serait réinvestie dans le développement des énergies renouvelables ;
 5. Soutient l'inclusion de la question environnementale et énergétique au sein du Service Volontaire Européen (SVE) avant 2025 ;
 6. Appelle les États membres à s'inspirer du "Chèque-énergie"²⁹ existant en France et à l'étendre à l'échelle européenne ;
 7. Autorise la Commission européenne à publier un classement des États membres selon la part d'énergies renouvelables utilisées dans leur mix énergétique tous les 2 mois d'ici 2024.

²⁹ Aide financière permettant de lutter contre la précarité énergétique.



Motion pour une résolution par la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres (FEMM)

Si les pays nordiques et du Benelux se classent en tête pour ce qui est de la promotion de l'éducation sexuelle, cette dernière est encore insuffisante ou inexistante dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud. Comment les États membres peuvent-ils garantir l'accès des hommes et des femmes à l'éducation sexuelle et faire respecter des normes adéquates en la matière ?

Proposée par :

Shana BELLON (FR), Ilke CAVDAR (TR), Edonita KASHTANJEVA (XK), Elna ESHREFI (XK), Julie FEUVRIER (FR), Clara LEVENT (FR), Vasileios LIANOS (GR), Gjenisa MANDAL (XK), Ida EEROLA (Chairperson, FI)

Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Inquiet de l'inconscience des bienfaits de l'éducation sexuelle dans certains pays³⁰ de l'Organisation Mondiale de la Santé,
- B. Observant que l'éducation sexuelle est soit inexistante soit trop peu explorée dans plusieurs Etats membres tels que l'Irlande, Chypre ou la Bulgarie,
- C. Remarquant avec préoccupation que la pornographie est souvent facile d'accès pour les jeunes, ce qui peut mener à des idées fausses sur la sexualité,
- D. Etant au courant du manque d'enseignement pédagogique sur l'éducation sexuelle,
- E. Profondément alarmé par l'échec des programmes actuels d'éducation sexuelle quant à la définition du concept de consentement³¹ ainsi qu'au renforcement de son importance,
- F. Gardant à l'esprit la possible corrélation entre une éducation sexuelle non adaptée et les grossesses des adolescentes,
- G. Observant le manque de représentation de la communauté LGBTI dans les enseignements actuels de l'éducation sexuelle,

³⁰ L'OMS se trouve dans six régions différentes, tous les EM de l'UE font parti de ces régions.

³¹ Le consentement sexuel est l'accord clairement exprimé par toutes les parties.



- H. Conscients que les religions ont une influence considérable sur l'état d'esprit de certains vis-à-vis de l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école.
1. Demande aux Etats membres d'inclure 15 heures d'éducation sexuelle par an dès l'école primaire jusqu'en secondaire, comprenant des sujets tels le consentement, l'importance de l'expression de la sexualité et de sa découverte, du sexe sans danger pour toutes les orientations sexuelles et l'utilisation ainsi que les diverses formes de contraception;
 2. Suggère aux Etats membres et à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'organiser des programmes régionaux en présence de professionnels de la santé sexuelle qui formeraient les professeurs sur ce sujet;
 3. Encourage les institutions éducatives à créer des standards internationaux communs sur la formation des professeurs sur l'éducation sexuelle;
 4. Appelle la Commission européenne à lancer des campagnes dans toute l'Europe pour avertir le public des risques auxquels les jeunes s'exposent en regardant du contenu pornographique et insister sur l'importance du contrôle parental avec Internet;
 5. Demande également aux Etats membres de désigner consultants sexuels à la disposition des élèves dans les écoles;
 6. Fait appel au Comité européen des régions afin de faciliter la création d'approches alternatives à l'éducation sexuelle adaptées à différents environnements culturels et religieux.



OFAJ
DFJW

